

Choisy-le-Roi, le 14 mai 2021

OLYMPIADE 2021/2024
Saison 2020/2021

PROCES-VERBAL COMMISSION MIXTE D'ETHIQUE

Jeudi 22 avril 2021

PRESENTS :

Mesdames	Mathilde REGGIO, Lise RAISSAC,	Présidente Membre
Messieurs	Georges GUILLET, Jean-Louis LARZUL,	Membre Membre

ASSISTENT :

Madame	Laurie FELIX	Responsable juridique
Monsieur	Youssef EL AMINE	Apprenti juriste



Le jeudi 22 avril 2021 à partir de 9h, la Commission Mixte d'Ethique (ci-après CME) s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Le secrétaire de séance désigné est Mme Laurie FELIX et n'a pas participé aux délibérations comme à la décision.

La Commission Mixte d'Ethique a délibéré et pris les décisions suivantes :

- Nomination du président de la CME : Les membres ont décidé à l'unanimité de renouveler Madame Mathilde REGGIO dans ses fonctions de Présidente de la CME, qui déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées.

Le présent procès-verbal sera notifié aux bureaux respectifs de la FFvolley et de la LNV pour que cette nomination soit validée par chacune des instances.

- Modifications règlementaires : Les membres proposent à la Commission Centrale des Statuts et Règlements la modification de l'article 12 de la Charte d'Ethique. En effet, par souci de souplesse administrative, les membres souhaitent que la désignation du Président de la commission ne soit pas confirmée par les instances dirigeantes des deux organismes sachant qu'ils désignent déjà les membres.

Fait le 22.04.2021, à Choisy-le-Roi.

La Présidente de la CME
Mathilde REGGIO

La Secrétaire de séance
Laurie FELIX